

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Bordeaux Montaigne - Licence - Arts - Parcours Licence 1 Arts plastiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Bordeaux Montaigne - Licence - Arts - Parcours Licence 1 Arts plastiques	Jury par défaut	Tous les candidats	145	1176	434	546	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en arts, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence d'arts laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Intérêt pour les disciplines artistiques et littéraires,
- Expérience pratique des arts plastiques ouverte sur divers essais techniques (par exemple en dessin, peinture, photographie, sculpture, gravure, infographie, etc), témoignant d'une sensibilité et d'un intérêt pour des formes variées.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Découvrez la fiche formation dans le [catalogue des formations](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers constituent le seul critère d'appréciation. Chacun d'entre eux est évalué par un binôme de deux enseignants (avant péréquation) à partir de deux notes :

- 1) la moyenne générale du bulletin scolaire
- 2) les notes « composites » attribuées par chaque binôme (avec un coef de 2 chacune).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux s'attache au niveau scolaire général des candidats et au projet de formation motivé. Celui-ci doit démontrer la motivation pour intégrer la formation postulée, son appétence pour la discipline, son expérience dans le domaine disciplinaire le cas échéant et exposer son projet d'études ou professionnel s'il a en déjà défini un.

Le candidat veille à apporter le plus grand soin dans l'expression écrite de la rédaction du projet de formation motivé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scolaire général : expression écrite, capacités argumentatives...		Moyenne générale des bulletins première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expérience pratique des arts plastiques		Examen du dossier pratique : Expérience pratique des arts plastiques ouverte sur divers essais techniques (par exemple en dessin, peinture, photographie, sculpture, gravure, infographie, etc), témoignant d'une sensibilité et d'un intérêt pour des formes variées.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie et capacité de travail		Appréciations des bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet		Projet de formation motivé, avis du chef d'établissement et des enseignants	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Lionel LARRE,
Président de l'établissement Université Bordeaux

Montaigne